

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Pouvoir adjudicateur : Syndicat Mixte du Sud Gironde

Représenté par : Le Président, Bruno MARTY, du syndicat mixte du Sud Gironde

Comptable assignataire des paiements : Trésorerie de Langon

Objet de la consultation :

Conseils et Supports à la réalisation d'un Concours d'Entreprises dans la filière de la Silver Economie sur le Territoire Sud Gironde – 2021-2022

CAHIER DES CHARGES

Date d'envoi à la publication :

Lundi 30 août 2021

Date et heures limites de réception des offres :

Vendredi 29 octobre 2021 12h

Le présent document comporte 7 pages numérotées de 1 à 7.

SOMMAIRE

MODE DE PASSATION	3
ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION :	3
ARTICLE 2 : PRESENTATION DU MAITRE D'OUVRAGE.....	3
ARTICLE 3 : CONTENU DE LA MISSION « CONSEILS ET SUPPORTS A LA REALISATION D'UN CONCOURS D'ENTREPRISES DANS LA FILIERE DE LA SILVER ECONOMIE »	5
ARTICLE 4 : INSTANCES DE GOUVERNANCE AU SEIN DU POLE TERRITORIAL SUD GIRONDE	6
ARTICLE 5 : DEROULEMENT DE LA MISSION ET MODALITES DE SON SUIVI.....	6
ARTICLE 6 : BUDGET DE LA MISSION	6
ARTICLE 7 : CONTENU DE L'OFFRE.....	6
ARTICLE 8 : CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES	7
ARTICLE 9 : ASSURANCE	7
ARTICLE 10 : REGLEMENT DES PRESTATIONS :	7
ARTICLE 11 : DOCUMENTS A DISPOSITION DES CANDIDATS.....	7

Mode de passation

Selon l'article 26 du code des marchés publics, le marché, se situant en deçà des 25000€ HT, n'est soumis à aucune procédure formalisée.

Il s'agit d'une mise en concurrence simple.

Article 1 : Objet de la consultation :

La consultation porte sur **les conseils et la mise à disposition de supports pour la réalisation d'un concours d'entreprises** dans la filière de la silver économie.

Article 2 : Présentation du maître d'ouvrage

2.1. Le Syndicat Mixte Sud Gironde

Créé en 2018, le Syndicat Mixte du Sud Gironde est composé de 5 Communautés de Communes : Réolais en Sud Gironde, Bazadais, Sud Gironde, Convergence Garonne et Rurales de l'Entre-deux-Mers. Il est issu de la fusion de deux syndicats mixtes de Pays et du syndicat mixte du SCOT.



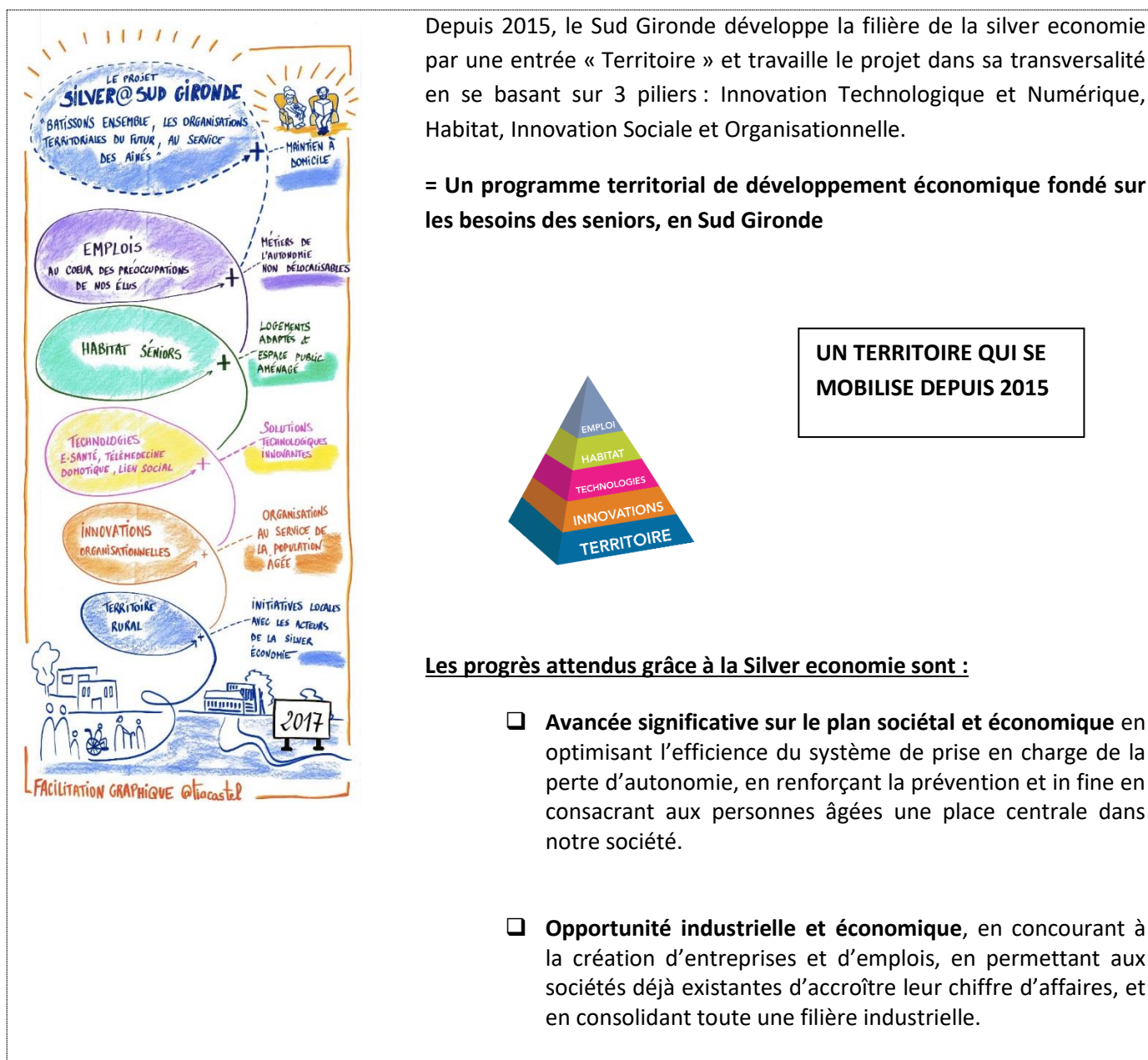
Le syndicat mixte Sud Gironde est un syndicat à la carte, qui a deux compétences :

- Compétence obligatoire : SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et PCAET (Plan Climat Air Energie Territoire)
- Compétence optionnelle : Développement Local et Contractualisation

C'est dans cette compétence que s'inscrit le développement de la Silver Economie.

2.2. La Silver Economie et le projet Silver@Sud Gironde

Les CDC Convergence Garonne, du Sud Gironde, du Bazadais et du Réolais en Sud Gironde participent au développement de la Silver Economie en Sud Gironde.



Conscient du poids économique que représente le secteur, mais aussi de la diversité de ce marché reposant sur des problématiques humaines et sociétales :

Le Pôle Territorial se donne aujourd'hui 3 orientations :

- 1/Chaque année l'animation et l'organisation d'un événementiel grand public et professionnel
- 2/L'accueil et le suivi d'expérimentation de solutions technologiques et ou numériques en Sud Gironde
- 3/Le décloisonnement des acteurs du social- médicosocial et sanitaire en les réunissant autour de projets communs ou de réflexions communes

Le Pôle Territorial Sud Gironde a resserré fin 2018 son plan d'actions autour de 5 actions pour les 3 ans à venir 2019-2021.

- 1/Développement d'un Pôle Ressources Economiques du « Bien Vieillir »
- 2/Constitution de groupes « citoyens et usagers » sur la question du domicile
- 3/La formation des professionnels du domicile et de l'autonomie via l'outil et la solidarité numérique
- 4/Réalisation d'un Forum Grand public du « Bien Vieillir » et d'un concours d'entreprises spécifique « Silver Economie »
- 5/Lancer la démarche HS2 et obtenir le label HS2 « collectivités »

Article 3 : Contenu de la mission « Conseils et supports à la réalisation d'un concours d'entreprises dans la filière de la Silver Economie »

Le Pôle Territorial du Sud Gironde bénéficiant d'un réseau fort et dense dans le domaine de la silver economy, la santé, le médico-social, le social et l'aide aux entreprises et à l'innovation d'entreprises et voulant se doter d'un nouvel outil de développement économique, mettant en valeur son potentiel d'accueil d'entreprises dans le domaine de la Silver Economie et de la Santé. Le Pôle Territorial du Sud Gironde est également coordinateur d'un Contrat Local de Santé avec l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine.

Il est attendu du prestataire un concours d'entreprises se déroulant sur 1 an maximum.
Le démarrage est souhaité avant la fin de l'année 2021

Le public cible est le suivant :

- entreprises installées en sud gironde ayant un projet d'activité s'inscrivant dans la silver economy
- entreprises souhaitant de par leur projet d'activité s'inscrivant dans la silver economy s'installer en sud gironde
- créateurs d'entreprises ayant un projet d'activité s'inscrivant dans la silver economy et souhaitant s'installer en sud gironde

Le prestataire devra proposer une méthodologie et des outils permettant de :

- 1/recruter les candidats par appel à projets (dossiers de candidature, communiqués, plateforme web...)
- 2/sélectionner les candidats (pitches, informations et sensibilisation à la silver economy...)
- 3/constituer des équipes de consultants pour accompagner collectivement et individuellement les candidats en s'appuyant sur le réseau partenaires du Pôle Territorial Sud Gironde
- 4/organiser un concours final lors duquel les candidats ayant participé à l'ensemble du programme peuvent aboutir un projet avec un modèle économique et un financement

Le prestataire accompagnera le Pôle Territorial Sud Gironde tout au long de la réalisation du programme jusqu'au concours final. Les types de récompenses seront définis au démarrage de l'opération en concertation avec les partenaires du concours.

Le prestataire s'appuiera sur le Bilan de la première édition pour tirer les leçons de notre première expérience. Il devra faire une proposition au regard de ce bilan dont tous les éléments sont téléchargeables sur le site www.polesudgironde.fr, dans la rubrique la Start'up est dans le Pré 2021

Article 4 : Instances de gouvernance au sein du Pôle Territorial Sud Gironde

En tant que maître d'ouvrage de l'opération, le Syndicat Mixte du Sud Gironde coordonne l'ensemble des travaux concernant l'opération et en assure le contrôle technique et financier.

Le **Comité de Pilotage « Santé Silver Economie »** réunit a minima:

- le Syndicat Mixte du Sud Gironde ;
- les 4 Communautés de Communes adhérentes au projet
- le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine ;
- le Conseil Départemental de la Gironde
- l'Agence Régionale de la Santé Nouvelle Aquitaine
- l'ADI (Agence de Développement et d'Innovation) Nouvelle Aquitaine
- Autonom'Lab
- Le CLIC Sud Gironde
- les chambres consulaires (Chambre du commerce et de l'industrie de Bordeaux et Chambre des métiers et de l'artisanat de la Gironde...)

Il contrôle la bonne réalisation de l'opération. Il se réunit deux fois par an

Article 5 : Déroulement de la mission et modalités de son suivi

La mission sera réalisée par un prestataire sélectionné par le Pôle Territorial du Sud Gironde, sera régie par une convention signée avec le prestataire retenu. Celle-ci définira les conditions de mise en œuvre de la mission selon la proposition faite par le prestataire retenu.

Le suivi se fera régulièrement et tout au long de la mission avec la responsable du projet au sein du Pôle Territorial Sud Gironde.

Délais d'exécution :

Le prestataire mentionnera son délai d'exécution qui deviendra alors délai contractuel.

Article 6 : Budget de la mission

Le budget de la mission globale ne pourra excéder 22 000€ HT.

Article 7 : Contenu de l'offre

Le candidat devra inclure dans sa proposition d'intervention les éléments de réponse suivants :

- Une note synthétique de l'accompagnement proposé
- Le coût détaillé de la mission

Article 8 : Conditions de remise des offres

Les offres devront être remises avant le

Vendredi 29 octobre 2021 à 12 :00 par mail à l'attention de Bruno MARTY, Président du Syndicat Mixte du Sud Gironde

elodie.delagrang@polesudgironde.fr

Référent technique consultation :

Elodie DE LA GRANGE

06.76.54.77.52

elodie.delagrang@polesudgironde.fr

Article 9 : Assurance

Avant tout commencement d'exécution, le titulaire devra justifier qu'il est couvert par un contrat d'assurance au titre de la responsabilité civile découlant des articles 1382 et 1384 du Code civil ainsi qu'au titre de sa responsabilité professionnelle en cas de dommage occasionné par l'exécution du marché

Article 10 : Règlement des prestations :

Une facture sera établie auprès du Syndicat Mixte du Sud Gironde.

Le paiement se fera par virement au moyen d'un mandat administratif selon les règles de la comptabilité publique. Ces prestations seront réglées dans un délai de 40 jours à compter de la date de réception des factures sous réserve que toutes les pièces justificatives aient été produites à l'appel de ces factures.

Article 11 : Documents à disposition des candidats

L'ensemble de ces documents sont disponibles sur simple demande par mail. Un lien de téléchargement sera alors envoyé au candidat potentiel.

- Les programmes des Salons Silver Economie et Forum Bien Vieillir organisés depuis 2016
- Les vidéos de promotion de la Filière Silver Economie en Sud-Gironde
- Le contrat d'accord-cadre du Contrat Local de Santé Sud Gironde 2019-2023
- Le Bilan du 1^{er} concours organisé en 2021 en digital